

Take Off S.p.A.

Via Montenapoleone, 8 20121

- Milan (MI)

DÉCLARATION D'ACCEPTATION DE LA CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR DE TAKE OFF S.P.A. ET ATTESTATION D'ABSENCE DE CAUSES D'INÉLIGIBILITÉ ET DE POSSESSION DES CONDITIONS REQUISES

La soussignée Giorgia Lamberti Zanardi, née à Taranto, le 30/06/1967 et domiciliée Via Col Camicia, 39/B in Monopoli (BA), Italie

Attendu que

- elle été désignée par l'actionnaire Summit S.p.A. comme candidate au poste d'administrateur indépendant de Take Off S.p.A. (« Take Off » ou la « Société ») dans le cadre de l'assemblée générale des actionnaires de la Société convoquée en session ordinaire sur première convocation le 27 avril 2023 ou, si nécessaire, sur deuxième convocation le 28 avril 2023, au siège social de la Société à Monopoli (BA), Via Baione 272/ D ;
- le soussigné a pris connaissance des conditions requises par la loi en vigueur pour l'exercice de la fonction d'administrateur de la société.

Cela étant,

Le soussigné, sous sa seule et unique responsabilité, connaissant les dispositions de l'article 76 du décret présidentiel n° 445 du 28.12.2000 pour les cas de faux en écriture et de déclarations mensongères,

déclare

- A. accepter la candidature et la nomination éventuelle au poste d'Administrateur de Take Off ;
- B. ne pas être candidat sur une autre liste pour l'élection du conseil d'administration de la Société ;
- C. avoir pris connaissance des conditions requises par la législation en vigueur pour l'exercice de la fonction susmentionnée ;
- D. ne pas se trouver dans aucune situation d'inéligibilité, de disqualification et/ou d'incompatibilité prévue pour le poste d'administrateur de la société par les lois en vigueur ;
- E. ne pas se trouver dans les conditions d'inéligibilité et de déchéance prévues à l'article 2382 du code civil ;
- F. posséder les critères d'indépendance visés à l'article 148, paragraphe 3 du Décret législatif n°58 du 24 février 1998, comme indiqué dans l'article 147-ter, paragraphe 4 du Décret législatif n°58 du 24 février 1998 ;
- G. remplir les conditions d'éligibilité au poste d'administrateur prévues par les dispositions combinées des articles 14 *7-quinquies* et 148, paragraphe 4, du Décret législatif 58/1998 ;

- H. ne pas avoir fait l'objet, à l'étranger, de condamnations pénales ou d'autres sanctions pour des délits correspondant à ceux qui entraîneraient, selon la loi italienne, la perte des conditions d'honorabilité ;
- I. ne pas être frappé d'une mesure d'interdiction d'exercer la fonction d'administrateur adoptée à son encontre dans un État membre de l'Union européenne ;
- J. pouvoir consacrer le temps nécessaire à l'exercice de ses fonctions de membre du conseil d'administration de la société, compte tenu également de l'engagement lié à son travail et à ses activités professionnelles et du nombre de mandats exercés en tant que membre d'organes d'administration ou de contrôle d'autres sociétés ;
- K. ne pas exercer d'activité concurrente à celle de la Société.

Le soussigné s'engage à notifier rapidement au Conseil d'administration de Take Off toute modification de la présente déclaration et à produire, à la demande de Take Off, la documentation appropriée pour confirmer la véracité des données déclarées dans le présent document.

Le *curriculum vitae* et la liste des mandats d'administrateur et de contrôle des comptes exercés dans d'autres entreprises, mis à jour à la date de la présente déclaration, sont joints en annexe.

Le soussigné autorise le traitement des données personnelles collectées conformément à la législation en vigueur et exclusivement aux fins pour lesquelles elles sont fournies.

Monopoli, le 3 avril 2023

Pour faire valoir ce que de droit

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Falco', written in a cursive style.

CURRICULUM VITÆ



Généralités :	Giorgia Lamberti Zanardi
Année de naissance :	1967
Adresse :	Via G. Ungaretti 29, 70043 Monopoli (BA) - Italie
Numéro de téléphone :	+39 340 8551743
Position :	Conseiller délégué Take Off S.p.A. (de juin 2020) Directeur général Summit S.r.l. (de mars 2019) Directeur général Horizon S.r.l. (depuis décembre 2019)
Nationalité :	Italienne
Études :	Diplôme technique commercial à l'Institut "Francesco Calasso" de Lecce (LE), Italie, année académique 1986-1987
Langue	Connaissance de base de l'anglais parlé et écrit
Informatique	Bonne connaissance et utilisation des programmes vidéos et de rédaction (Word), de feuilles de calcul (Excel) et de présentation (Power Point).

Expérience professionnelle :

Conseiller délégué Take Off S.p.A. (juin 2020 – à aujourd’hui)

Entreprise opérant dans le secteur de l'habillement, comptant actuellement 25 magasins directs et 5 magasins affiliés. Environ 240 employés avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 24 millions d'euros (2019).

Directeur général Summit S.r.l. (mars 2019 – à aujourd’hui) Une société opérant dans le domaine du conseil, des études de marché et des services de marketing dans l'industrie de l'habillement, ainsi que des activités de holding.

Directeur général Horizon S.r.l. (décembre 2019 – à aujourd’hui)
Entreprise opérant dans le secteur immobilier

Expériences précédentes :

Directeur général Take Off S.p.A. (juin 2019 – juin 2020)

Entreprise opérant dans le secteur de l'habillement, comptant actuellement 25 magasins directs et 5 magasins affiliés. Environ 240 employés avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 24 millions d'euros (2019).

Conseiller délégué Over S.p.A. (2008 – 2012) Entreprise opérant dans la production et la vente de vêtements pour enfants.

Employée de banque au sein du Groupe MPS (1992 – 2008)

Je déclare par auto-certification, conformément aux articles 3 et 46 du décret présidentiel 445/2000, que ce qui précède est véridique.

Pour faire valoir ce que de droit

Giorgia Lamberti Zanardi

Monopoli, le 10 octobre 2020